MOUVEMENT 2019
DEMANDE DE POINTS POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS
A renvoyer avant le 4 mars 2019 à la DSDEN du Doubs – DPE1- service gestion collective

SITUATION DU DEMANDEUR			
NOM D'USAGE :		Date de titularisation :	
PRENOM :		Affectation actuelle :	
NOM DE FAMILLE :			
Etat civil : Depuis le :	CONCUBINAGE	PACS	MARIAGE
Enfants nés après le 31/08/1999, prénoms et âges :		- - -	- - -
Enfant à naître avant le 01 septembre 2019, date (*) :		-	
Adresse personnelle :			
Téléphone :		Adresse mèl :	

SITUATION DU CONJOINT			
NOM :		NOM DE FAMILLE :	
PRENOM :		PROFESSION :	

Affectation du demandeur	**Année scolaire**	**Lieu de travail du conjoint (**)**
	2018-2019	

A l'occasion du dernier mouvement 2018-2019 :		
Avez-vous bénéficié de points pour rapprochement de conjoint	OUI	NON
Avez-vous obtenu une affectation **à titre provisoire** à moins de 40km du lieu de travail du conjoint? (cf site "viamichelin" de centre ville à centre ville)	OUI	NON

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.

Fait à le,

Signature

(*) : Joindre un certificat de grossesse.
(**) : Joindre une attestation de l'employeur précisant le lieu de travail exact ainsi que la date d'embauche.

(pour l'enseignant marié, joindre la photocopie du livret de famille,
pour l'enseignant en concubinage, joindre l'attestation de concubinage sur l'honneur signé par les 2 concubins + l'extrait d'acte de naissance de l'enfant né et reconnu par les deux parents, ou attestation de reconnaissance anticipée des deux parents établie avant le 1er mars 2019,
pour l'enseignant pacsé, joindre l'attestation d'inscription délivrée par le greffe du tribunal d'instance ayant enregistré le PACS)